# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-6-64 310780

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

**EDITION DE LA STATION DU MIDI** (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.*

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Supplément n° 1 au Bulletin n° 45 — 1964-16

## - AVERTISSEMENTS -

/VIGNE/

MILDIOU ET BLACK-ROT DE LA VIGNE - Actuellement, la situation est extrêmement variable. Si, dans certains foyers, la présence de nombreuses taches de l'un ou l'autre champignon, parfois des deux, laisse peser une sérieuse menace sur la récolte, la plupart des vignes sont encore pratiquement indemnes de taches.

Dans ce dernier cas, on pourrait encore attendre pour faire une nouvelle application, cependant, en raison du temps instable, de l'abondance de la végétation et du stade encore très sensible de la vigne (en particulier pour les encépagements tardifs) un traitement général devrait être appliqué.

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE (Ver des pommes et des poires) - Les papillons du premier vol sont toujours très actifs et des pontes nombreuses sont déposées presque journellement. Lorsque le dernier traitement aura été exécuté aussitôt après les pluies des 1er et 4 Juin, c'est-à-dire avant le 8 Juin, il y a lieu de le renouveler sans attendre.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - a) Protection des pêches: Le temps actuel est assez favorable à l'insecte dont la 2ème génération est en cours depuis quelques jours déjà.

Les pousses minées sont encore peu nombreuses, cependant on peut déjà constater des pénétrations sur fruits. Ces attaques vont certainement s'amplifier dans les jours à venir.

En conséquence, dans les vergers très sensibles notamment, il serait prudent d'effectuer dès à présent un traitement très soigné sur toutes les variétés de pêches mûrissant entre le 9 Juillet et le 1er Août.

Remarque : Choisir l'un des produits cités dans l'édition spéciale de l'année 1964 et respecter scrupuleusement la législation, en particulier en ce qui concerne les limites d'emploi avant la récolte.

b) Protection des pousses : En pépinière, un traitement effectué dès maintenant, permettrait d'éviter des dommages importants dûs à la seconde génération en employant un ester phosphorique.

Répéter l'application une dizaine de jours plus tard.

P.32

## - INFORMATIONS -

/CULTURES LEGUMIERES/

MELON - Des foyers de pucerons ont été signalés dans diverses cultures. Combattre ces insectes dès leur apparition pour éviter tout dégât.

Aucune attaque d'Anthracnose n'est encore signalée tandis que les nouvelles taches de Cladosporiose sont rares.

Les conseils donnés dans le précédent bulletin demeurent valables. Intervenir dès la première menace de pluie avec un produit à base de Manèbe auquel on pourra ajouter un soufre mouillable.

/GRANDES CULTURES/

PYRALE DU MAIS : Des vols de papillons de pyrale du maïs ont été observés. On a déjà pu noter quelques pontes.

Dans les exploitations où l'on envisage des traitements contre ce déprédateur, ceux-ci pourraient être effectués prochainement.

Aucune méthode rigoureuse de lutte n'étant encore au point, des essais sont en cours dans toutes les régions maïssicoles. Ils mettent en oeuvre des granulés insecticides déposés dans les cornets.

TOULOUSE, le 19 JUIN 1964

les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

---

## FLAVESCENCE DOREE de la VIGNE

La Station de Zoologie Agricole du Sud-Ouest conseille l'application d'un nouveau traitement dans les vignobles de la zone pilote d'expérimentation atteinte par la Flavescence Dorée.

Utiliser une spécialité à base de D.D.T. (200 grs de MA/Hl) ou de Parathion (30 grs de MA/Hl).

Imprimé à la Station d'Avertissements du Midi
le Directeur-Gérant : L. BOUYX